

ATELIER SUR LE PROJET DE RELANCE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION LINGUISTIQUE POUR L'AFRIQUE

Les 9 et 10 Février 2004, s'est tenu dans la Salle de Réunion du Rectorat de l'Université de Yaoundé 1, à Yaoundé (Cameroun) l'Atelier sur le Projet de Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique. L'objectif majeur de cet atelier, initié par le Professeur Alexander Neville, avait été auparavant soumis à l'appréciation du Président de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), Mr Adama SAMASSEKOU, des Professeurs Ayo BAMGBOSE de l'Université d'Ibadan, Maurice TADADJEU de l'ANACLAC au Cameroun, et Sammy Beban CHUMBOW, Recteur de l'Université de Yaoundé 1, au Cameroun.

Au-delà des Personnalités ci-dessus énumérées, les Organisations et Institutions qui se trouvaient ainsi représentées comprenaient :

- L'Académie Africaine des Langues, en sa qualité de structure spécialisée à vocation Panafricaine ;
- PRAESA de l'Université de Cape Town, en Afrique du Sud;
- Université de Yaoundé 1, au Cameroun ;
- ANACLAC, au Cameroun ;
- Université d'Ibadan, au Nigéria.

Première Journée (9 Février 2004)

Dans son intervention, le Professeur Neville a exprimé ses sentiments de remerciement et de profonde gratitude à l'endroit des personnalités présentes qui ont bien voulu faire le déplacement pour consacrer une bonne partie de leur temps à ce projet qu'il considère très important pour le développement du continent africain. Il a ensuite abordé l'objet même de la rencontre, à savoir la Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique, qui constitue un élément important de la Renaissance africaine. Faut-il rappeler que le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique (PALA) fut adopté en 1986 à Addis Abéba (Ethiopie) par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

En d'autres termes, il s'agissait d'une part, de débattre de l'opportunité de revoir le Plan sus cité et d'adapter sa mise en oeuvre aux contexte et réalités du continent africain en général et de chacun des Etats africains en particulier, et d'autre part de mettre en place, de façon formelle, un Comité de Pilotage pour la relance du PALA.

En guise de justification pour une telle adaptation, le Professeur Neville a rappelé le contexte révolutionnaire et anti-impérialiste qui caractérisait la politique étrangère d'un grand nombre d'Etats africains au lendemain des indépendances, une attitude qui a prévalu dans l'élaboration de la Charte Culturelle pour l'Afrique également adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA en 1976 à Port Louis (Ile Maurice). La Charte Culturelle ainsi que le Plan d'Action ne semblent plus être d'actualité.

Par ailleurs, un des objectifs visés par le PALA (TITRE I alinéa d) était de « veiller à ce que les langues africaines, grâce à une législation appropriée et à une promotion pratique, assument leur rôle légitime comme moyens de communication officielle dans les affaires publiques de chaque Etat membre pour remplacer les langues Européennes qui ont jusqu'ici ce rôle ».

Compte tenu du contexte de mondialisation qui sous-tend aujourd'hui les relations économiques, culturelles et linguistiques entre les peuples, il est évident que cet objectif sera très difficile, voire impossible, à mettre en oeuvre, les langues Européennes héritées de la colonisation faisant désormais partie du patrimoine culturel des différentes populations africaines. Ainsi, l'atelier visait à concevoir et élaborer un cadre de mise en œuvre plus réaliste du PALA, revu et adapté aux nouvelles réalités de développement social et économique des Etats africains. Le rôle prépondérant que l'Académie Africaine des Langues serait amenée à jouer dans la relance et la mise en œuvre du PALA a été souligné à maintes reprises.

Tous les Centres et/ou Organisations, issus des pratiques de décentralisation dans les différents Etats africains devraient coordonner leurs efforts pour la promotion des langues africaines. Il reviendrait alors à l'Académie Africaine des Langues de coordonner et d'harmoniser les activités de ces différentes structures au niveau continental.

Le Professeur NEVILLE n'a pas manqué de souligner la trop grande dépendance des structures chargées des politiques de langues africaines des partenaires techniques et financiers étrangers.

En conclusion, il a rappelé que l'intellectualisation des langues africaines passera nécessairement par la traduction des contes et autres œuvres littéraires dans les langues africaines. Le Bulletin de l'ACALAN, qu'il souhaiterait voir publié deux fois par an, devrait être diffusé dans tous les Etats et surtout dans toutes les structures de promotion et/ou de recherche sur les langues africaines.

La première réaction à l'intervention du Pr. NEVILLE fut celle du Président de l'Académie Africaine des Langues. Il a tout d'abord remercié les initiateurs de cet atelier pour l'invitation adressée à son Institution. La relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique, adapté au contexte de la mondialisation, a-t-il souligné, était déjà à l'ordre du jour au moment même de la création de l'Académie Africaine des Langues. Certes, l'Organisation de l'Unité Africaine a pris beaucoup d'initiatives dans les domaines des langues et de la culture. Mais ces initiatives, a-t-il regretté, n'ont pu être mises en œuvre. Il s'agira donc de revoir les contenus de ces initiatives dans les plus brefs délais afin de renforcer l'indépendance culturelle du continent africain.

Le Directeur du Centre de Documentation de l'Académie Africaine des Langues a attiré l'attention des participants sur le fait que beaucoup d'Etats africains, pris individuellement, se sont engagés dans des activités d'aménagement linguistique qui ont, à ce jour, très peu d'impact sur la promotion et la valorisation des langues africaines. Aucune structure ou organisation, a-t-il ajouté, ne saurait être spécialisée dans tous les domaines relatifs aux langues. Un effort de complémentarité s'impose donc à tous les Etats, surtout par rapport aux langues transfrontalières. Il a terminé en soulignant que les partenaires techniques et financiers ont tendance à apporter leur appui dans les domaines de recherche linguistique qui répondent à leurs attentes immédiates, et de moins en moins à celles des Etats africains eux-mêmes, d'où l'impérieuse nécessité de l'autonomie financière des structures en charge de la promotion des langues nationales, aussi bien au niveau des Etats, qu'au niveau continental. Quant à l'état d'avancement de l'alphabétisation fonctionnelle, des efforts ont certes été consentis par les Départements et Organisations en charge de ce volet, mais le handicap demeure l'absence de littérature post-alphabétisation à l'intention des néo-alphabètes, a-t-il conclu.

Le Professeur Maurice TADADJEU a proposé que le présent document, soumis à l'appréciation des participants, soit adopté comme Document officiel de l'atelier. La Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique, pourrait, a-t-il ajouté, être considérée soit comme une composante, soit comme le répondant du NEPAD. Il a été retenu qu'elle constituera plutôt le répondant du NEPAD. Toutefois, le Projet lui-même, une fois mis à jour, devra être soumis à l'appréciation des instances politiques, et mandat a été donné à l'Académie Africaine des Langues dans ce sens.

Il a été confié aux Professeurs Maurice TADADJEU de l'ANACLAC et Salam DIAKITE de l'Académie Africaine des Langues de revoir et d'adapter le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique, en vue de sa soumission au Président de la Commission de l'Union Africaine dans un bref délai.

Le financement de la participation à cet Atelier et les problèmes liés au projet de l'ACALAN de mise en place d'une structure de Traduction et d'Interprétation ont également été débattus. Le Professeur NEVILLE a expliqué qu'il a pu financer cet Atelier grâce à des fonds qui provenaient d'une rencontre précédente. Quant à la Traduction et l'Interprétation, il a été souligné que l'ACALAN devrait être la pièce maîtresse de ces activités et assurer non seulement la traduction dans les langues transfrontalières véhiculaires, mais aussi la formation de traducteurs et d'interprètes dans les langues africaines et européennes. Le Bulletin de l'ACALAN pourrait jouer un rôle considérable dans ce domaine.

Le projet de Programme Inter-Université en Linguistique Africaine a été exposé par le Professeur Sammy CHUMBOW. Ce Programme, en construction, formera des linguistes capables d'appliquer les théories linguistiques aux langues maternelles. Il a été suggéré de faire de ce Programme une CHAIRE au niveau de l'Université de Yaoundé 1, où tous les étudiants inscrits aux programmes de Master's et Doctorat, pourraient se retrouver dans des ateliers et séminaires bien ciblés. L'utilisation des NTIC permettrait d'associer un nombre plus important d'étudiants à travers l'Afrique.

Le Professeur Maurice TADADJEU a exposé sur le Projet de Communication par Satellite en Langues Africaines, initié au cours d'une Conférence organisée à Washington D.C. (USA).

Le dernier Projet dont il a été question concernait la Terminologie. Le Professeur CHUMBOW en collaboration avec BAKITA en Tanzanie, a été chargé de finaliser ce Projet.

Deuxième journée (10 Février, 2004)

Cette deuxième journée a été consacrée, en grande partie, au rôle que jouera l'Académie Africaine des Langues dans la Relance et la Mise en Œuvre du Plan d'Action Linguistique et des autres projets relatifs à la promotion des langues africaines.

Dans son intervention, le Président de l'Académie a tout d'abord rappelé les étapes qui ont marqué la création de son Institution, depuis Avril 2001. Le retard pris dans la mise en place effective de cette structure comme Institution Spécialisée panafricaine, a-t-il souligné, était dû surtout à la transition de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à l'Union Africaine. Le Projet de Statuts de l'Académie Africaine des Langues, adopté par la réunion des Experts Gouvernementaux à Addis Abéba en février 2002, devra être validé par une prochaine réunion des Ministres compétents avant d'être soumis à l'adoption finale par la Conférence

des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine. Cette dernière étape consacra la naissance effective de l'Académie. Il est donc urgent, a insisté le Président de l'ACALAN, que cette réunion des Ministres se tienne aussi tôt que possible.

Le Président de l'Académie a ensuite rappelé les missions et les objectifs de l'ACALAN, avant de remettre un exemplaire du Rapport Final de la Réunion des Experts Gouvernementaux à chacun des participants. L'ACALAN, a-t-il conclu, coordonnera et harmonisera la mise en œuvre de la Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique, conformément à ses missions.

La première réaction à l'intervention du Président de l'Académie est venue du Professeur TADADJEU qui a estimé que l'ACALAN n'a pas besoin d'attendre la validation finale de son projet de statuts pour s'investir dans tous les problèmes relatifs à la promotion des langues africaines en général, et dans le projet de Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique.

A l'issue des travaux de l'Atelier, les participants ont fait les recommandations suivantes:

- accélérer le processus de mise en place de l'Académie Africaine des Langues;
- prévoir une ligne budgétaire pour l'Académie Africaine des Langues sur le budget de l'Union Africaine ;
- inviter l'Union Africaine à déclarer l'Année 2006 Année des Langues Africaines ;
- mettre en place un Comité de Pilotage composé de 9 Membres ;
- soumettre à une Réunion des Partenaires Techniques et Financiers le Projet de Relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique (avec la participation des Membres du Comité de Pilotage);

Concernant les trois premières Recommandations, il a été demandé au Président de l'Académie Africaine des langues d'adjoindre certains Membres du Comité de Pilotage à la Mission qu'il envisage de conduire auprès du Président de la Commission de l'Union Africaine, en vue de lui soumettre des propositions concrètes pouvant favoriser l'atteinte desdites Recommandations.

Ainsi, les quatre Projets retenus dans le cadre de la relance du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique devraient désormais être considérés comme des Priorités dont la mise en œuvre serait placée sous l'égide de l'Académie Africaine des Langues.

Acalan, Bamako, février 2004